

suivez le "guide des paradis fiscaux"



« Demain l'Ouest ». — Vous êtes un écrivain à succès ?

M^e CHAMBOST. — Je suis avant tout un avocat spécialisé dans les questions financières internationales, sans doute aussi un écrivain si le fait d'écrire un guide fait de son auteur un écrivain, mais pas un écrivain à succès : disons un écrivain dont le premier livre a eu du succès.

« Demain l'Ouest ». — Qu'appellez-vous les paradis fiscaux ?

M^e CHAMBOST. — Les paradis fiscaux sont soit de petits Etats souvent excentriques géographiquement parlant et levant peu ou pas d'impôts, soit de grands Etats ayant volontairement créé des créneaux dans leur fiscalité afin d'attirer les riches étrangers ou les sociétés.

« Demain l'Ouest ». — Y a-t-il beaucoup de paradis fiscaux ?

M^e CHAMBOST. — Une soixantaine environ d'où la nécessité de l'existence d'un guide puisqu'il n'existait pas de recensement systématique accessible au grand public.

« Demain l'Ouest ». — C'est donc un ouvrage de vulgarisation.

M^e CHAMBOST. — Dans un certain sens oui. J'ai conçu cet ouvrage de telle façon que le mécanisme des Paradis Fiscaux puisse être compris par tous, ainsi que les avantages et inconvénients des Paradis Fiscaux. La première partie de l'ouvrage est une méthode d'utilisation avec des exemples pratiques.

La deuxième partie de l'ouvrage analyse les paradis fiscaux catégorie par catégorie en fonction de leur utilisation et il y a même des tableaux comparatifs des avantages et inconvénients.

« Demain l'Ouest ». — Quelle sorte d'inconvénient par exemple ?

M^e CHAMBOST. — Il y en a de nombreuses sortes : l'instabilité politique par exemple dans le cadre des Paradis Fiscaux les plus périphériques.

- Voici un ouvrage qui a le mérite d'être à la fois original, sérieux et drôle (1)
- original : car c'est le premier ouvrage à présenter sous forme de guide les paradis fiscaux;
 - sérieux : les paradis fiscaux participent à l'essence de la vie financière internationale;
 - drôle : connu comme un guide pratique il est rempli d'anecdotes originales souvent assez extraordinaires.

Nous avons voulu rencontrer Me CHAMBOST et l'interroger sur son livre.

« Demain l'Ouest ». — Il y a beaucoup de changements dans les Paradis Fiscaux ?

M^e CHAMBOST. — Pas au niveau des grands paradis fiscaux tels que JERSEY, MONACO, ANDORRE, les Iles CAIMAN, etc..., mais il y en a souvent au niveau des petits.

Pour cette raison mon ouvrage tel un Guide décommande franchement certains pays.

« Demain l'Ouest ». — Votre Guide n'intéresse que les gens très riches ?

M^e CHAMBOST. — Non. En dehors des utilisateurs éventuels les paradis fiscaux qui sont une arme de guerre économique doivent être connus de toutes les personnes qui s'intéressent à l'économie et au monde moderne. Ensuite, les Paradis Fiscaux étant souvent des endroits exotiques, c'est aussi un beau moyen pour rêver en s'instruisant.

« Demain l'Ouest ». — Vous dites que les Paradis Fiscaux sont une arme de guerre économique ?

M^e CHAMBOST. — C'est en effet la curieuse conclusion à laquelle je suis arrivé au terme de mes recherches. Chaque paradis fiscal ne peut subsister que s'il profite à un grand pays qui le protège et qui prend en parallèle des dispositions pour que le paradis fiscal protégé ne puisse lui nuire.

« Demain l'Ouest ». — Pourriez-vous nous donner quelques exemples ?

M^e CHAMBOST. — Les exemples sont nombreux. Ainsi la FRANCE protège la Principauté de MONACO dont les Français ne peuvent bénéficier des avantages mais dont les étrangers qui viennent s'y installer font des apports en devises profitant au Trésor français. De la même façon et pour se limiter à l'Europe, l'ITALIE à Campione d'Italie qui est une enclave au territoire suisse, la Grande-Bretagne, les Iles de la Manche (Channel Islande), la Suisse qui n'est pas un pa-

radis fiscal, contrairement à une fausse légende, protège le Liechtenstein. Quant aux pays qui n'ont pas la chance d'avoir une enclave territoriale, ils ont créé dans leur propre législation des créneaux juridiques : ainsi les Pays-Bas avec leur régime de Holding substantielle, le Luxembourg avec un autre régime de Holding, le Danemark avec les sociétés de royalties.

« Demain l'Ouest ». — Bien entendu cette lutte internationale par paradis fiscaux interposés consistant à attirer l'argent des pays voisins ne joue qu'entre pays capitalistes.

M^e CHAMBOST. — Absolument pas car le plus grand Paradis Fiscal au monde est HONG HONG et HONG KONG est protégé par la Chine populaire qu'on appelle là-bas la Chine Continentale et qui pourrait sans aucune action violente faire immédiatement disparaître HONG KONG rien qu'en coupant l'eau et les livraisons alimentaires.

« Demain l'Ouest ». — Quel est l'intérêt de HONG KONG pour la Chine populaire ?

M^e CHAMBOST. — Faute de statistiques précises, il est extrêmement difficile à chiffrer. Les marchandises du continent sont vendues dans les Emporium. La Bank of China (Continentale) est l'une des trois plus importantes banques de HONG KONG.

« Demain l'Ouest ». — Quel est l'avenir des Paradis Fiscaux ?

M^e CHAMBOST. — Les Paradis Fiscaux ont un bel avenir.

A mon avis il y aura des Paradis Fiscaux tant que se continuera la guerre économique à laquelle se livrent les différents pays. En période de guerre on ne supprime pas ses propres armes !!!

(1) Edouard CHAMBOST, Avocat au Barreau de Paris. « Le Guide des Paradis Fiscaux », publié chez Claude TCHOU, 2, rue du Pont-Neuf — 75001 PARIS — 69 F.